

Communiqué de Presse du Président du Conseil communal et de la Municipalité de Renens

Renens, le 6 avril 2021

Election à la syndicature - Législature 2021-2026

Monsieur Jean-François Clément est reconduit à la syndicature de la Ville de Renens pour la législature 2021-2026. M. Clément a été élu sur la liste Parti Socialiste — Les Vert.e.s de Renens.

Le Bureau électoral de la Ville de Renens a pris acte qu'une seule liste pour l'élection de la syndique ou du syndic a été déposée dans le délai imparti au mardi 6 avril 2021, à 12h00, au Greffe municipal de Renens.

En conséquence, le Bureau électoral, en application de l'art. 8 de l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat du Canton de Vaud du 7 octobre 2020, proclame ainsi élu tacitement :

Monsieur Jean-François Clément, Parti Socialiste Renens.

Les scrutins populaires pour l'élection de la syndique ou du syndic des 25 avril et 16 mai 2021 (1^{er} et 2^e tours) sont donc annulés.

Renseignements:

Jonas Kocher Président du Conseil communal

079 539 53 43

Jean-François Clément Syndic

079 645 79 77